



**EXEMPLES D'OBJETS DANGEREUX  
DANS LA REGION DU LAC TCHAD**



**ATTENTION, CES ENGINES EXPLOSIFS  
SONT DANGEREUX**



## NE VOUS APPROCHEZ PAS, NE TOUCHEZ PAS

Même en cas de doute, ne prenez pas de risques, ne vous approchez pas, ne touchez pas l'objet. Ces objets peuvent exploser au moindre contact.



## EN CAS D'EXPLOSION : NE VOUS APPROCHEZ PAS

Restez à distance. En cas d'explosion ou d'accident, ne vous approchez PAS de la victime, prévenez les autorités locales et appelez les secours, informez la communauté de ne pas s'approcher.



## INFORMEZ

En cas d'accident, **ou** si vous identifiez un objet dangereux, **informez** :

1/ Les Autorités Locales les plus proches / vos points focaux ;

2/ Le Haut-Commissariat National de Déminage : M. Abdoulaye ARABI  
NOUR au 66 29 89 22

### **DONNEZ LES INFORMATIONS SUIVANTES :**

**Qui** : Donnez votre nom/ organisation ;

**Où** : Où a eu lieu l'incident est et où vous êtes maintenant (coordonnées GPS si possible) ;

**Quand** : Quand a eu lieu l'incident ?

**Quoi** : Quel type d'incident a eu lieu ?

**Quelle assistance nécessaire** : Quelle genre d'assistance souhaitez-vous de la part de votre interlocuteur

**ATTENTION : Ne vous mettez JAMAIS en danger en vous approchant de l'objet/ la zone d'incident !**